

— La tribu des Hurons de Lorette a été desservie jusqu'à présent par le curé ou l'un des vicaires de Saint-Ambroise. Dorénavant la chapelle Huronne aura son desservant spécial. On va s'occuper incessamment d'agrandir l'ancienne sacristie et de construire un presbytère.

— Depuis que le chemin de fer du Lac Saint-Jean a été construit, le curé de la Rivière-à-Pierre était chargé de desservir une douzaine de postes situés dans les Laurentides, le long de la voie ferrée, ainsi que les chantiers fort nombreux où l'on emploie plusieurs centaines de bûcherons durant les mois d'hiver. Cette tâche bien trop rude pour un seul prêtre sera remplie à l'avenir par deux missionnaires dont l'un continuera à résider à la Rivière-à-Pierre, et l'autre au Lac Edouard. Le premier desservira Perthus, cap Laurentides et Miguick; le second sera chargé des missions Kiskissink, Moulin-Turner, Simon Belley, Triton Club, Pearl Lake, Stadacona et Beaudet.

— Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Québec, ont été nommés :

M. l'abbé F.-X. Tessier Laplante, curé de Portneuf; M. l'abbé Edouard C. Carrier, curé de Saint-Joseph de Beauce; M. l'abbé J.-B.-C. Dupuis, curé de N.-D. de la Garde; M. l'abbé Pierre A. Godbout, desservant de N.-D. de Lorette; M. l'abbé Téléphore Bilodeau, desservant des missions du Lac Edouard; M. l'abbé J.-E. Rouleau, curé de Saint-Alban; M. l'abbé F. Rouleau, curé de Sainte-Christine.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

APPENDICE C

(Suite.)

—○—

Le 28 mars 1756, le même abbé de l'Isle-Dieu écrit encore à l'évêque de Québec :

« . . . On a eu tort, dit-on, de faire évacuer les Acadiens pour les faire établir sur les terres de France. Quelques-uns parmi eux ont regretté leurs anciennes habitations sous le gouvernement anglais. Ils voient bien présentement ce qu'ils avaient à